

Université 
de Montréal

AMÉ11
Exposition de la Faculté
de l'Aménagement

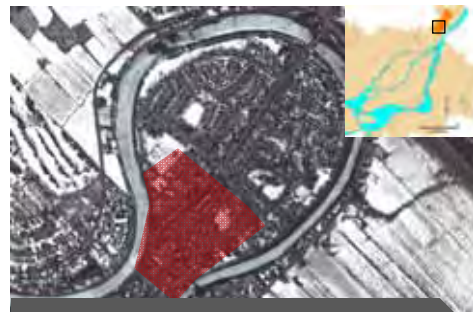
Urbanisme

Stéphanie Laurier

supervisé par Gérard Beudet

LE PATRIMOINE DE L'ASSOMPTION: MISE EN VALEUR RÉELLE OU ILLUSOIRE?

Histoire et patrimoine



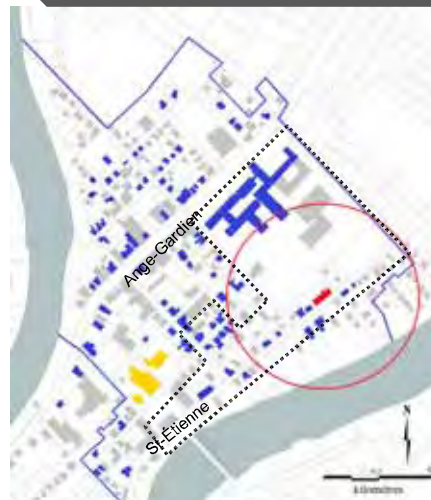
L'Assomption se localise au nord-est de Montréal. Le **NOYAU VILLAGEOIS** se situe dans un méandre de la rivière L'Assomption.

Aire urbanisée

- 1832
- 1914
- 1952
- 2011



La ville de L'Assomption a connu son **APOGÉE** au 19^e siècle. Un **PALAIS DE JUSTICE**, un bureau d'enregistrement, un **COLLÈGE** classique et un **COUVENT** s'installent dans le bourg à cette époque.



- Aire de protection
- Bâtiment classé
- Bâtiment cité
- Bâtiment d'intérêt
- Limite du PIIA
- ⋯ Circuit patrimonial

Le Vieux palais de justice est **CLASSÉ** monument historique, trois édifices ont été **CITÉS** monuments historique et une centaine de bâtiments ont été identifiés **D'INTÉRÊT ARCHITECTURAL HISTORIQUE** dans le PIIA. Le circuit patrimonial *Promenade dans le temps* fait découvrir l'histoire de la ville aux visiteurs.

Le Vieux palais de justice



Urbanisme

Stéphanie Laurier

supervisé par Gérard Beaudet

LE PATRIMOINE DE L'ASSOMPTION : MISE EN VALEUR RÉELLE OU ILLUSOIRE

AMÉ11

Exposition de la Faculté de l'Aménagement



Université de Montréal

Urbanisme

Stéphanie Laurier

supervisé par Gérard Beaudet

LE PATRIMOINE DE L'ASSOMPTION : MISE EN VALEUR RÉELLE OU ILLUSOIRE

AMÉ11

Exposition de la Faculté de l'Aménagement

Discours de la ville

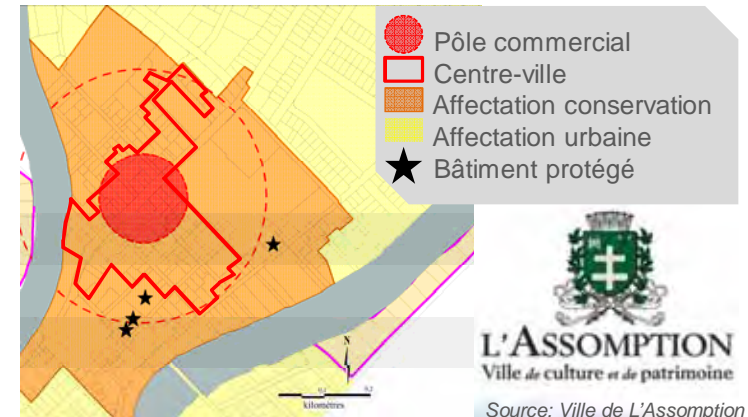
Le Plan d'urbanisme et la Politique culturelle prônent une **MISE EN VALEUR** du **PATRIMOINE** et affirment que celui-ci est au **CŒUR DE L'IDENTITÉ** de L'Assomption. Le **SITE INTERNET** municipal montre clairement **L'IDÉE DE PATRIMOINE** dans les photos utilisées en mettant de l'avant le Collège et les bâtiments en pierre. Paradoxalement, ces photos illustrent peu les quatre bâtiments protégés (2 photos sur 23) et ne représentent pas l'espace patrimonial.



Source: Ville de L'Assomption

Dans le plan d'urbanisme, huit grands thèmes fondent l'orientation d'aménagement du territoire, dont celui du patrimoine et du paysage. L'orientation principale est de «Protéger et mettre en valeur le patrimoine architectural» et «Améliorer le paysage urbain». Il y a donc une notion de bâtiment et d'espace patrimoniaux contenue dans cette volonté de revitalisation du patrimoine.

On affirme ensuite que «La richesse architecturale et patrimoniale [est] observée principalement au centre-ville de L'Assomption». Pourtant, ce dernier ne regroupe aucun des bâtiments patrimoniaux (cité ou classé) et peu de bâtiments anciens en pierre.



Source: Ville de L'Assomption

Dans sa Politique culturelle, L'Assomption s'affirme comme «foyer culturel et patrimonial» de la MRC à cause de sa longue histoire et de ses institutions. Elle reconnaît l'importance du Collège de l'Assomption comme «moteur indéniable du développement culturel de la municipalité». Les objectifs principaux du volet sur le patrimoine sont de «développer une image architecturale à préserver» et de «développer des règlements et mesures incitatives afin de conserver et mettre en valeur le patrimoine privé bâti actuellement en situation de fragilité». Ainsi, la Politique culturelle affirme un besoin réel de mettre en valeur le patrimoine afin de favoriser sa préservation. La promotion de la ville de L'Assomption se base essentiellement sur deux grands équipements culturels, soit le théâtre Hector-Charland et le Collège, qui sont tout deux situés sur la rue principale. La rue principale reflète bien l'idée contenue dans le slogan municipal.



Université
de Montréal

Urbanisme

Stéphanie Laurier

supervisé par Gérard Beaudet

**LE PATRIMOINE DE
L'ASSOMPTION :
MISE EN VALEUR
RÉELLE OU ILLUSOIRE**

AMÉ11

*Exposition de la Faculté
de l'Aménagement*

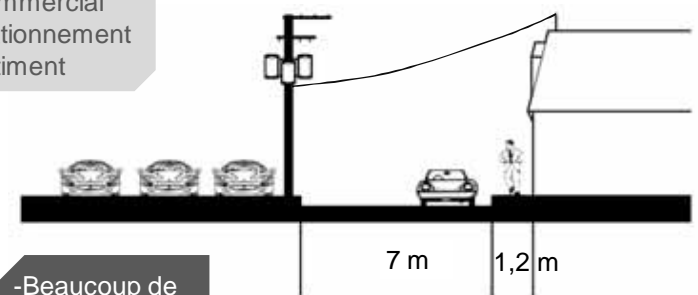
Espace patrimonial délaissé

Plan de la rue patrimoniale Saint-Étienne



- Institutionnel
- Commercial
- Stationnement
- Bâtiment

Coupe de la rue Saint-Étienne



- Beaucoup de **TERRAINS VACANTS**
- Présence de fils électrique
- Trottoir étroit
- DISCONTINU**
- Végétation peu abondante
- ABSENCE** de mobilier urbain



La rue **SAINT-ÉTIENNE**, malgré son **IMPORTANT PATRIMONIALE**, n'a fait l'objet **D'AUCUNE INTERVENTION MUNICIPALE** pour rehausser la qualité de l'espace public et les interventions privées demeurent modestes. Ainsi, l'espace est **DÉGRADÉ** et l'ambiance est **PEU CONVIVIALE**.

La rue Saint-Étienne est bordée du plus **IMPORTANT ENSEMBLE DE BÂTIMENTS DE PIERRE** de la ville, dont le **VIEUX PALAIS DE JUSTICE** (monument historique classé) et offre une vue imprenable sur **L'ENSEMBLE INSTITUTIONNEL** (église, presbytère et couvent).



Université de Montréal

Urbanisme

Stéphanie Laurier

supervisé par Gérard Beaudet

LE PATRIMOINE DE L'ASSOMPTION : MISE EN VALEUR RÉELLE OU ILLUSOIRE

AMÉ11

Exposition de la Faculté de l'Aménagement

Espace commercial valorisé

Plan de la rue commerciale l'Ange-Gardien



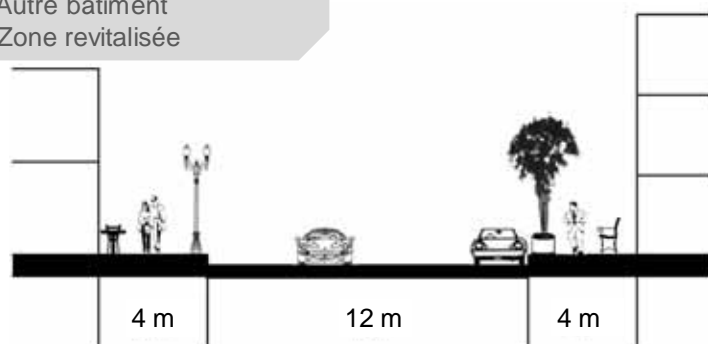
- Institutionnel
- Commercial avec terrasse
- Commercial
- Stationnement
- Autre bâtiment
- Zone revitalisée



Le boulevard L'ANGE-GARDIEN, malgré son **IMPORTANCE PATRIMONIALE MOINDRE**, a fait l'objet **D'UNE INTERVENTION MUNICIPALE** pour rehausser la qualité de l'espace public. Les interventions privées, bien encadrées par la réglementation, augmentent la qualité visuelle de la rue. Ainsi, l'espace et l'ambiance sont **CONVIVIALES**.

- Mobilier urbain
- PAVÉ** au sol
- Trottoir **LARGE**
- Plantation d'alignement
- Ambiance **CONVIVIALE**

Coupe de L'Ange-Gardien



Le boulevard L'Ange-Gardien comprend le **COLLÈGE** L'Assomption, une **MAISON VILLAGEOISE EN PIERRE**, la **CHAPELLE** du Sacré-Cœur et plusieurs **BÂTIMENTS D'INTÉRÊT HISTORIQUE**. Cependant, la partie revitalisée ne correspond pas au tronçon patrimonial.

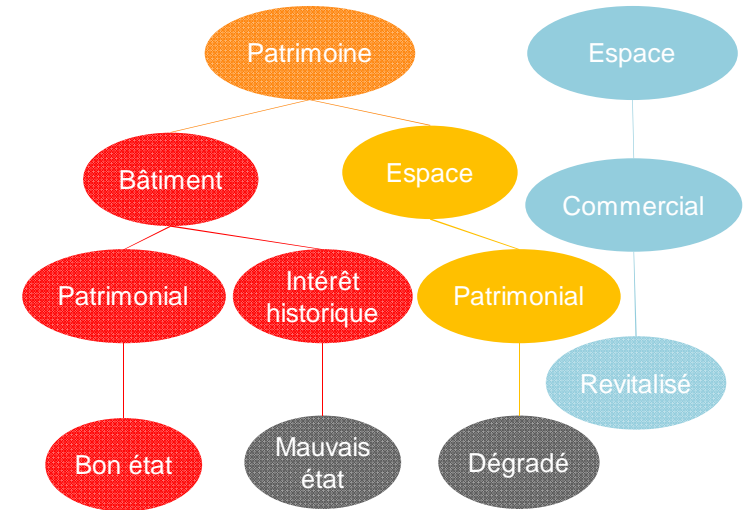
Constat

Le **PATRIMOINE N'EST PAS UNE PRIORITÉ** réelle pour la ville. Celle-ci a d'abord **REVITALISÉ SON ESPACE COMMERCIAL**. De plus, la ville fuit ses responsabilités en n'accordant **PAS DE STATUT DE PROTECTION** (citation) au **COLLÈGE** de L'Assomption, malgré son **IMPORTANTANCE** qui est **AFFIRMÉ DANS LE DISCOURS MUNICIPAL**. On ne peut pas conclure que le patrimoine a réellement été mis en valeur dans les dernières années.



Au cours des dernières années, peu d'actions publiques ont été réalisées pour mettre en valeur le patrimoine, exception faite de la rénovation et la citation de l'ancien Couvent et d'un circuit touristique patrimonial organisé par le Centre d'archives régional de Lanaudière.

Au lieu de revitaliser l'espace patrimonial, déstructuré par les stationnements, la ville a choisi d'embellir son espace commercial. Le reste du bourg patrimonial a seulement hérité de quelques lampadaires stylisés.



Les propriétaires de bâtiments patrimoniaux (classé ou cité) les ont maintenus en bon état. Les maisons villageoises en pierre et le Collège ont aussi été bien conservés.

La ville devrait concevoir ses actions de revitalisations avec une approche intégrée de l'ensemble de son territoire reconnu d'intérêt patrimonial afin d'éviter les projets à la pièce. Des pistes de solutions seraient d'intégrer l'ancien palais de justice à la dynamique du centre-ville et encourager à bâtir les terrains libres dans le noyau villageois.

Urbanisme

Stéphanie Laurier

supervisé par Gérard Beaudet

LE PATRIMOINE DE L'ASSOMPTION : MISE EN VALEUR RÉELLE OU ILLUSOIRE

AMÉ11

Exposition de la Faculté de l'Aménagement